

# **COMITE PROVINCIAL NAMUR**

## **PV DE LA REUNION DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011** **A JAMBES (CAFETERIA ADEPS) A 19H30'**

Présents : MM VAN LIERDE, JACQUES, CRAMAZOU, MOREAU, HUVELLE, DAFPE

Excusé : M LEGRAND

### **1. COOPTATIONS AU COMITE PROVINCIAL**

- Monsieur HUVELLE est coopté comme Responsable des Statuts et Règlements.
- Monsieur LORGE est coopté comme Responsable de Beach Volley.

### **2. Madame MOLINO a été désaffiliée de son Club FLORENNES à son insu.**

Il convient pour elle de souscrire une nouvelle affiliation.

### **3. RENCONTRES**

- J. VAN LIERDE est déçu de manque de collaboration pour la rédaction du Règlement de Compétition hors ROI alors que celle -ci lui a été promise.
- J. VAN LIERDE demande un exemplaire du ROI par mail. Ce sera fait.
- Problèmes de changements tardifs avec BEAURAING. Il prendra contact avec la Secrétaire du Club.
- Lors d'une demande de changement de programme, un délai de 5 jours est toléré. Après ce délai passé, le changement est accordé. Une procédure électronique est en préparation à l'AIF et sera utilisée à Namur.
- Toujours sans nouvelles du match de Coupe M025 entre LE ROUX et GEMBLOUX qui devait se jouer pour le 12/11.
- J. VAN LIERDE insiste pour que les Clubs respectent davantage le travail des autres notamment en répondant aux demandes et ceci sans nécessairement accepter.

### **4. ARBITRAGE**

- Liste des arbitres manquants par Club : facturation sera faite.
- Cours candidat arbitre : 4 candidats dont 3 élèves de l'ENA. Seule Mademoiselle CAVILLOT Elodie a réussi.
- Remarques de JL LEGRAND concernant certains frais d'arbitrage : lorsqu'un arbitre fera le déplacement avec une équipe pour ensuite arbitrer au même endroit, il ne pourra demander que la moitié des frais de déplacement.
- La Commission d'Arbitrage Namur souhaite comme d'autres CPA Provinciales de discuter au niveau AIF.
  - \* La désignation des arbitres "en passant par-dessus les frontières Provinciales " et ceci en parfaite harmonie. Réduire les coûts ainsi que le temps passé sur la route par les arbitres.
  - \* La désignation des seconds en Séries de Nationale 3. Trop peu d'arbitres disponibles. Une analyse objective en commun doit être faite. Transmission de ces demandes à M. BACCUS par le Président. La question des "frontières " est déjà à l'étude à l'AIF.

- Nombre d'arbitres : il sera proposé à la prochaine AG d'imposer aux Clubs un nombre d'arbitres proportionnel au nombre d'équipes et éliminer le maximum de 3. Ce maximum est dépassé à l'heure des fusions, regroupements, ... Une formule équitable devra être trouvée.
- Tout club a droit à un arbitre le "meilleur possible". Ceci même si le Club ne fournit pas d'arbitres puisqu'il paie ses amendes. Ceci en réponse à une remarque du VC DOISCHE.
- Des pistes de recrutement : augmenter l'indemnité pour les moins de 25 ans ? et tenir compte de leur période d'examens.
- Inter-Provinces de Mont-Sur-Marchienne du 8 janvier : l'arbitre KOCKHEN est désigné.
- En matière de visionnement, un visionneur ne peut visionner un arbitre QUE S'IL EST DESIGNÉ par le Président de la Commission d'Arbitrage ou par M. Francis MOREAU.  
Dans les cas contraires, les notes de frais ne seront pas honorées.

## **5. COMMISSIONS JUDICIAIRES**

- le CP n'a aucune interférence possible avec les Commissions Judiciaires indépendantes du "pouvoir " exécutif. Les membres sont élus par l'AG et tout Club peut poser des candidatures.  
Ceci pour signaler qu'il est vain de critiquer le CP pour des décisions des Commissions Judiciaires.
- Faute de procédure : si une partie constate une faute de procédure, il peut se pourvoir en Appel pour ce simple fait. Mais se contenter de signaler la chose et critiquer par après ne sert à rien.
- Une ou deux réunions des Responsables du CP chaque année avec les membres de la Commission de Réclamations pour présenter les modifications ou procédures en cours dans les Championnats.
- Dans ce qu'il convient d'appeler une affaire "OHEY - LE ROUX P3M", le CP appelle les parties au calme et surtout à la retenue. Les propos tenus sur un Site de Club sont intolérables parce qu'ils salissent inutilement l'adversaire.

## **6. REGLEMENTS PROVINCIAUX**

Une Réunion spéciale sera programmée une après-midi entière sur ce sujet avant fin décembre.

## **7. TECHNIQUE**

- La situation est bonne mais beaucoup de blessés chez les jeunes garçons.

## **8. SECRETARIAT**

- Un NVE la semaine prochaine.
- Info ETHIAS sur le Site pour la campagne "MERCİ AUX VOLONTAIRES".

Fin de réunion 21h15.

Pour le CP Namur :

A. DAFPE, Président

Ch. CRAMAZOU, Secrétaire